

**PROCÈS-VERBAL**  
**DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**DE L'ÉCOLE DES TROIS-TEMPS**  
**LE LUNDI 6 FÉVRIER 2017 À 19 H 15**

**Étaient présents :**

- Madame Annie Lalongé, parent
- Monsieur Yan Payette, parent
- Madame Honorine Samson, parent
- Madame Lyne Lamarre, parent
- Madame Marie-Claude Lussier, enseignante
- Madame Isabelle Brodeur, enseignante
- Madame Manon Larose, enseignante
- Madame Sophie Richer, enseignante
- Monsieur Christian Descôteaux, directeur

**Étaient absents :**

- Madame Anick Turcotte, parent
- Madame Nancy Perreault, tech. SDG

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Constat du quorum et ouverture de l'assemblée à 19 h 15.

**1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le point 3.3 Suivi campagne de financement et contribution volontaire a été enlevé.

Madame Manon Larose propose l'adoption de l'ordre du jour.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE #16-17-0120

**1.3 Adoption du procès-verbal du 30 novembre 2015**

**1.3.1 Suivi au procès-verbal**

**5.5.2 Vélo Québec**

M. Descôteaux que la démarche avec vélo Québec est terminée et que l'organisme nous a remis son rapport. Le principal ajustement que l'école a à effectuer, c'est d'installer des supports à vélos près du dépôt à déchets. Beaucoup de suggestions touchent la sensibilisation.

CE #16-17-021

Madame Marie-Claude Lussier propose l'adoption du procès-verbal.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**1.3.2 Signature du registre**

Le registre est signé.

---

---

## 2.0 Période de questions du public

Aucune question du public.

## 3.0 Points d'information

### 3.1 Mise à jour du budget.

Monsieur Descôteaux fait un résumé de la situation. Il explique que la situation au service de garde nécessite d'être un peu plus prudent cette année. Pour l'instant, le service de garde est déficitaire d'environ 10 000.00 \$. Cela est dû à une différence dans les prévisions. Il y a plus d'élèves comme dineur que prévu. À la fin juin, M. Descôteaux fera une analyse de la situation. Il y a une possibilité que le SDG commence l'an prochain avec un léger déficit.

Pour ce qui est du budget de l'école, M. Descôteaux confirme qu'il utilisera les sommes du fonds à destination spéciale autorisées.

### 3.2 Mesure 301170

Monsieur Descôteaux mentionne que l'école a reçu une somme non récurrente du MEES d'environ 7461.00 \$ destinée à l'amélioration de la réussite. Monsieur Descôteaux informe les membres que cette somme sera utilisée pour l'embauche d'un enseignant-ressource.

Le conseil d'établissement de l'école des Trois-Temps confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire des Patriotes dans le cadre de la mesure pour des initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire (30170) au montant de 7461\$ ont été allouées aux établissements conformément aux fins prévues dans les Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année scolaire 2016-2017 pour des moyens d'intervention et du personnel requis pour :

- offrir un accompagnement soutenu aux élèves à risque de décrochage lors de leur première année au secondaire;
- favoriser l'éveil à la lecture;
- offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant par le financement d'initiatives concrètes et novatrices liées à l'utilisation des technologies et ressources numériques pour l'enseignement et pour l'apprentissage;
- soutenir le déploiement de l'éducation interculturelle;
- encourager le développement d'actions de collaboration entre les établissements d'enseignement secondaire et les centres de formation professionnelle;
- soutenir toutes initiatives visant à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie dans les écoles;
- accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement des écoles.

Madame Sophie Richer propose l'adoption du procès-verbal.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE #16-17-022

---

---

### **3.3 Suivi campagne de financement et contribution volontaire.**

M. Descôteaux mentionne qu'un montant d'environ 4000\$ a été remis à FISMR.

Pour ce qui est de la contribution volontaire, il prévoit recueillir 1350\$. Cette somme sera affectée à la sortie à l'OSM.

### **4.0 Points de décision et de discussion**

#### **4.1 Principes d'encadrement relatifs aux contributions financières aux parents 2017-2018.**

Monsieur Christian Descôteaux présente et explique le document des principes d'encadrement relatifs aux contributions financières. Après quelques discussions et propositions de changements, le document est adopté avec les modifications proposées.

Il est proposé par madame Isabelle Brodeur d'adopter le document.  
ADOpte À L'UNANIMITÉ.

CE #16-17-23

#### **4.2 Choix du photographe scolaire**

Suite à des discussions, il est convenu de reconduire le contrat avec la compagnie Enfantclik.

Monsieur Yan Payette propose l'adoption de la proposition.  
ADOpte À L'UNANIMITÉ.

CE #16-17-024

### **5.0 Points d'échange**

#### **5.1 Correspondance**

Aucune correspondance.

#### **5.2 Parole à la représentante du comité de parents**

Aucun représentant de désigné.

#### **5.3 Parole à la technicienne du service de garde**

La technicienne en SDG est absente. M. Descôteaux en profite pour expliquer la procédure en cas de fermeture de l'école. Un employé a la responsabilité de rentrer à l'école pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'enfant et de faire les appels aux parents s'il y a lieu.

#### **5.4 La vie à l'école**

Les enseignants font une rétrospective des différentes activités qui ont eu lieu ou qui s'en viennent :

- OSM pour 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle,
- Parc des Salines,
- Robotique au 3<sup>e</sup> cycle,
- St-Valentin,
- Pauses actives,
- Vélos stationnaires en classe,
- Nouvel aménagement des classes du 1<sup>er</sup> cycle.

---

---

CE #16-17-025	<p><b>5.5 Critères de sélection d'une direction d'école</b> Suite à la présentation du processus, M. Descôteaux a quitté pour laisser le CÉ discuter et compléter le document.</p> <p>Monsieur Yan Payette propose que le document sur les critères de sélection d'une direction soit approuvé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p> <p><b>5.6 Autres sujets</b></p> <p><b>6.0 Date de la prochaine assemblée :</b> La prochaine rencontre du conseil d'établissement sera le lundi 3 avril 2017.</p> <p><b>7.0 Levée de l'assemblée :</b> Madame Honorine Samson propose la levée de l'assemblée à 20 h 55. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
CE #16-17-026	

---

---

\_\_\_\_\_  
Yan Payette, président

\_\_\_\_\_  
Christian Descôteaux, Directeur